



# **Livret d'accueil des stagiaires**

[contact@luceole.com](mailto:contact@luceole.com)

## 1. HISTORIQUE ET PRÉSENTATION

Luceole est un organisme de formation basé en Ile-de-France, créé en 2020, qui s'appuie sur l'expertise en formation de sa fondatrice depuis 2000.

Nos principaux domaines de développement des compétences sont les suivants :

- Les compétences des formateurs et des tuteurs
- La communication écrite et orale
- La maîtrise de la langue française, avec la préparation au Certificat Voltaire ® et le passage du Certificat Voltaire (centre d'examen agréé)
- La préparation et l'animation de réunions
- La gestion du temps

Nous intervenons également en lien avec les experts des employeurs pour concevoir des formations aux savoirs-faires des entreprises.

Nous accompagnons l'intégration des nouveaux embauchés et le déploiement de projets et d'organisations.

Pour en savoir plus : [www.luceole.com](http://www.luceole.com)



Suivez-nous pour être tenu.e au courant de nos dates de formation et suivre l'actualité du développement des compétences !

## 2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Luceole est situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, deuxième Pôle d'activité d'Ile-de-France.

<https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/>



**Luceole intervient en France et à l'étranger, en présentiel comme en distanciel.**

### **3. INFORMATIONS SUR LA FORMATION**

Les horaires sont indiqués dans la convocation. Une pause d'une heure environ sera prévue pour le repas du midi. D'autres petites pauses seront aménagées dans la journée.

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être éteints, sauf accord express du formateur pour une utilisation pédagogique ou urgence personnelle.

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur.

### **4. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE**

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).

Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

### **6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Un exemplaire du règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

Le présent règlement intérieur est également affiché au sein des salles de formation et mis en ligne sur le site Internet.